

MRAP

Les 15-25 ans, le racisme et les discriminations racistes à l'école

Rapport de synthèse (document provisoire)

10 novembre 2005



Institut Français d'Etudes de Marché

4, rue du Dahomey 75011 Paris Tel : 01 40 24 10 00

Sommaire

Synthèse		page 4
Introduction		page 7
• Objectifs de la recherche		8
• Méthode		9
• Echantillon		13
1. Perception des préjugés et discriminations racistes dans le milieu scolaire		
1.1 Le monde du travail épinglé, l'école relativement protégée	23	
1.2 Perception des jeunes ayant quitté le milieu scolaire		24
1.3 Progression du racisme en milieu scolaire		25
1.4 Analyse : la menace perçue		26
2. Les groupes ethniques ou religieux perçus comme victimes de discrimination en milieu scolaire		
2.1 Les jeunes filles voilées, les tziganes et les gitans		34
2.2 Les personnes de religion musulmane, de religion juive, et les Africains		35
2.3 Les Asiatiques et des autres groupes (pays de l'Est, Arméniens, Turcs, Kurdes...)		36

Sommaire (suite)

2.4	Les opinions exprimées par les jeunes ayant quitté le système scolaire	37
2.5	Perception de préjugés et de discriminations racistes des élèves entre eux	38
2.6	Perception de préjugés et de discriminations de la part des élèves à l'égard des adultes en milieu scolaire	39

3. Perception des comportements racistes en milieu scolaire

3.1	Comportements racistes entre élèves	49
3.2	Comportements racistes de la part des adultes exerçant en milieu scolaire	52
3.3	Les inégalités de traitement à l'école	53
3.4	Comportements discriminatoires des entreprises lors de la recherche de stages	58

4. Évaluation des moyens de lutte contre la discrimination et le racisme

4.1	Répression et prévention sont privilégiées	68
4.2	Analyse des moyens de lutte à développer contre le racisme.	69

Synthèse

- Cette enquête a été menée en juillet 2005 auprès de 815 jeunes, représentatifs de la population des jeunes de 15 à 25 ans, scolarisés ou non, sur la France entière. Elle a pour mission de mesurer la perception déclarée des préjugés et discriminations à caractère raciste notamment dans le milieu scolaire.
- Deux constats méritent une attention particulière : d'une part, la perception est particulièrement aiguë d'une discrimination sur le marché du travail, déclarée notamment par les répondants scolarisés qui n'ont pas encore été en contact avec ce milieu, et dont la conséquence est de modeler dès l'école leur avenir professionnel. D'autre part, le milieu éducatif offre en apparence une protection par rapport à d'autres milieux comme le logement ou la police. Mais cette protection demeure très relative. Cela est d'autant plus inquiétant que les actes discriminatoires sont perçus en augmentation par une proportion significative de répondants scolarisés.

Qui sont les victimes de discriminations ?

- La première cible perçue par la plus forte proportion de répondants interrogés est constituée par « les personnes de religion musulmane ». On y trouve à la fois « les jeunes filles voilées » (avec une proportion exceptionnelle de répondants qui les perçoivent discriminées) et « les Maghrébins ».
- Les Africains et Antillais d'une part, les personnes de religion juive d'autre part, constituent les deux autres groupes perçus comme particulièrement discriminés.
- Les Asiatiques et autres populations recueillent des taux de perception inférieurs à 5% de discrimination « souvent ».

Qui sont les responsables de discriminations en milieu scolaire ?

- En premier lieu, les élèves entre eux, en particulier avec des plaisanteries et des humiliations à caractère raciste
- En deuxième lieu, les enseignants, probablement du fait qu'ils sont le plus en contact permanent avec les élèves, sous la forme surtout d'attitudes de mépris et de rejet, mais également du fait d'injustices perçues en matière de notation et d'orientation.
- En troisième lieu, l'administration en milieu scolaire est désignée comme discriminante dans trois domaines où son intervention est effective: la constitution des classes, l'affectation dans les établissements et l'orientation scolaire. Cette perception a des conséquences particulièrement graves sur la mixité dans l'école et sur les parcours professionnels des jeunes impliqués.

Comment répondre aux discriminations ?

- La répression et la prévention du racisme « dès l'école » sont perçues à égalité comme les deux moyens de lutte à privilégier contre les discriminations. La répression est ici entendue en termes de plus grande fermeté de la justice, mais également d'incitation à ce que les victimes portent plainte.
- Le rôle des associations devrait être encouragé, selon une proportion importante des personnes interrogées.
- En revanche, l'enseignement de l'histoire de colonialisme et de l'esclavage recueille moins de suffrages que la répression ou la prévention.
- Les « mesures volontaristes pour la promotion des minorités » sont approuvées par une proportion significative des répondants. Toutefois elles suscitent la méfiance d'une minorité substantielle de personnes interrogées.

Introduction

- Objectifs de la recherche
- Méthode
- Echantillon

Objectifs de la recherche

La mission confiée à la société IFEM (Institut Français d'Études de Marché, Paris 11ème) par le secteur Éducation du MRAP a pour objectif de :

- Décrire la perception par les 15-25 ans des préjugés et discriminations racistes dans les milieux du travail, du logement, des loisirs et de la vie quotidienne
- Décrire leur perception des attitudes et des comportements racistes en milieu scolaire
- Tester auprès d'eux les moyens à mettre en œuvre pour combattre les discriminations racistes en milieu scolaire

Méthode

Procédure de sélection de la société IFEM :

- 4 sociétés ont été consultées sur la base d'un même cahier des charges (BVA, SOFRES, IPSOS et IFEM)
- Après étude des propositions, la société IFEM présentait les meilleures garanties du fait d'un terrain *face-à-face* plutôt que téléphonique. En effet, cette population était difficile à joindre au téléphone. et ne pouvait donc faire l'objet d'un recrutement représentatif, du fait d'une majorité de téléphones mobiles. De plus, le face à face présentait une meilleure garantie de fiabilité des réponses.

Méthodologie d'enquête

- Le terrain a été suivi par un responsable du MRAP. Il a été réalisé entre le 20 juin et le 10 juillet 2005.
- 815 personnes ont été interrogées sur la base d'un échantillon représentatif de la population des 15-25 ans en France, par la méthode des quotas. Les critères de recrutement étaient les suivants : la région, la situation par rapport à l'école (scolarisés/ayant quitté le milieu scolaire), le type d'établissement, le sexe et l'âge.
- Le questionnaire était composé en quasi totalité de "questions fermées", c'est-à-dire que la personne interrogée était invitée à indiquer son "degré de perception" à l'égard d'une proposition *formulée par l'enquêteur*, suivant l'exemple suivant : "*Diriez-vous que dans l'établissement que vous fréquentez il y a des comportements racistes des élèves envers les professeur souvent, quelquefois, rarement, jamais ?*" En ce sens, il n'est pas demandé au répondant d'émettre une idée à ce sujet avec ses propres mots.
- Cette enquête a été précédée d'une phase qualitative, avec des questions ouvertes, où un inventaire a pu être établi de toutes les idées exprimées à ce sujet, afin de concevoir ce questionnaire où aucun thème important ne soit laissé dans l'ombre.

Avertissement sur l'interprétation des résultats

- Le sujet de cette enquête est la mesure de la *perception* par les 15-25 ans de l'existence de discriminations à caractère raciste, en particulier à l'école. Une perception ne peut être considéré comme une preuve de l'existence ou de l'absence de telles discriminations, même si dans la pratique il est probable qu'elle recouvre une certaine réalité.
- La perception recueillie est *déclarée* par la personne interrogée. Elle ne peut être identifiée à la perception *ressentie*, laquelle pourrait être consciemment ou inconsciemment exagérée ou minorée lors de la réponse à une enquête d'opinion. En effet, certaines attitudes sont plus ou moins aptes à être dénoncées par la parole.
- Ces précautions n'enlèvent cependant pas sa valeur à cette enquête, car la "perception déclarée d'une discrimination" constitue en soi un fait sociologique important, qui mérite à ce titre d'être analysé et traité.

Simplification des termes utilisés

Afin d'alléger la lecture des analyses et commentaires, deux simplifications ont été introduites dans les analyses qui suivent :

- D'une part, le terme de "discriminations" (ou "discriminations racistes") a été adopté souvent pour remplacer la périphrase "les préjugés et discriminations racistes", mais c'est celle-ci qui a été lue aux personnes interrogées, lors de l'administration du questionnaire.
- D'autre part, "les jeunes scolarisés" ou "les jeunes en milieu scolaires" sont les termes adoptés pour englober tous les jeunes suivant un cursus dans l'éducation nationale, que ce soit au collège, au lycée généraliste dans les lycées professionnels, en apprentissage, ou à l'université." De la même façon, le "milieu scolaire" sera entendu comme englobant le milieu scolaire, le milieu universitaire ainsi que celui de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

Caractéristiques de l'échantillon

- **Étudiants - Établissement où vous étudiez actuellement**

N = 464

Secondaire	57%
Apprentissage	7%
Supérieur	37%
Total	100%

- **Non Étudiants - Niveau d'études**

N = 351

Secondaire	37%
Apprentissage	17%
Supérieur	46%
Autres	100%

- **Région d'enquête**

N = 815

Île de France	18%
Bassin parisien	17%
Nord	7%
Est	9%
Ouest	13%
Sud Ouest	12%
Centre Est	12%
Méditerranéenne	11%
Total	100%

Caractéristiques de l'échantillon

- **Sexe**

N = 815

Homme	51%
Femme	49%
Total	100%

- **Age**

N = 815

15 -18 ans	37%
19 - 22 ans	36%
23 - 25 ans	27%
Total	100%

- **Profession des parents du répondant**

N =

AB : cadre supérieur, cadre moyen, artisan, commerçant	48%
C1 : Employé	
C2 : Ouvrier	
DE : Inactif, en recherche d'emploi	
Total	

Profession du père

775

	26%
	17%
	9%
Total	100%

Profession de la mère

802

25%	44%
	5%
	25%
Total	100%

Caractéristiques de l'échantillon

- **Pays d'origine des parents des personnes interrogés**
- *S2 / S3. Pouvez-vous me dire le pays de naissance de votre...*

	...père ?	...mère ?	Père et mère
Base	814	815	815
France et Dom - Tom	68,2%	70,3%	60,4%
Maghreb	14,4%	12,9%	10,4%
Europe hors France	5,7%	7,2%	2,7%
Autres Afrique hors Maghreb	4,1%	3,3%	2,5%
Autres	7,6%	6,3%	4,0%
Couple Mixte			20,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%